



### **REFUS DE LA RÉPRESSION DÉFENSE DES LIBERTÉS DE MANIFESTATION Rassemblement à la Préfecture de Bordeaux - lundi 18 mai à 18h**

Le 1<sup>er</sup> mai 2026, à Bordeaux, un militant de Solidaires 33 a été empêché de manifester, a passé près de 9h en garde à vue, au motif qu'il avait dans son sac à dos des fumigènes et un mât télescopique de drapeau !

Le même mât télescopique de drapeau que celui offert aux 350 délégués présents au Congrès de notre Union Départementale à Biganos pour porter haut nos revendications de refus de la guerre, de refus des politiques d'austérité.

Le préfet de la Gironde s'appuie sur un décret liberticide qu'il a lui-même publié, la veille de la manifestation, pour considérer tout un tas d'objets comme « armes par destination » et justifier ainsi l'arrestation des manifestants !

- Aujourd'hui, c'est un camarade de Solidaires 33.
- Hier, c'était un camarade de la FSU 33 arrêté et poursuivi à l'automne 2025 pour avoir simplement participé à une manifestation spontanée exigeant le cessez-le-feu à Gaza.
- Demain, ce sera un militant Force Ouvrière ou n'importe quel manifestant qui osera s'exprimer contre la politique menée par le gouvernement en place.

Ces stratégies de répression à l'encontre des manifestants, militants, syndicalistes, s'inscrivent dans l'orientation claire du gouvernement et de ses alliés de se doter d'outils de restriction des libertés fondamentales pour intimider et tenter d'annihiler toute résistance à la politique menée par ce gouvernement contre les salariés et la jeunesse, dans la lignée des lois «sécurité globale» et «séparatisme», ou la tentative de « Loi Yadan» ou encore le projet de Loi d'ajustement de programmation militaire et son article 21 examiné actuellement à l'Assemblée Nationale. Projet de Loi contre lequel nous avons manifesté ce même 1<sup>er</sup> mai !

Conformément à la résolution adoptée au Congrès confédéral Force Ouvrière de Dijon : *« Le gouvernement n'a cessé de multiplier des attaques contre nos libertés, en promulguant une multitude de lois et de décrets. Le Congrès exige l'abrogation de toutes ces mesures liberticides ... Le Congrès condamne toute forme de criminalisation de l'action syndicale. ... Le Congrès combat toute remise en cause du droit de grève et de manifester et soutient l'action des travailleurs pour défendre partout dans le monde ce droit essentiel. »*.

L'UD FO 33 portera cette intangible position en audience à la préfecture et appelle tous les militants, adhérents de toutes nos structures syndicales à participer avec leur mât télescopique **au rassemblement devant la préfecture de Bordeaux, lundi 18 mai à 18h**, initié par l'intersyndicale (Solidaires, FO, CGT, FSU, et CFDT) et rejoint par les organisations déterminées à :

- ⇒ **Défendre les libertés de manifestation.**
- ⇒ **S'opposer à la répression et à toutes poursuites envers notre camarade de Solidaires 33.**
- ⇒ **Exiger le retrait et le refus de toutes lois et tous décrets liberticides.**